

ACTUALITÉS SUR...

■ PERSPECTIVES

Vie associative

L'association ORIV tiendra son assemblée générale le 3 avril 2014 à Mulhouse, dans les locaux de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM – 4 rue Schlumberger). La partie statutaire, qui démarrera à 18h, sera co-animée par la nouvelle Présidente, Sylvie JAECKLE et le précédent Président, Rudi WAGNER.

Cette partie sera précédée, à partir de 16h30, par une table ronde : **“Quelles conditions pour une réelle participation / mobilisation de l'ensemble des acteurs, en particulier des habitants ?”**. Elle sera l'occasion de présenter le travail mené par l'association sur ce sujet et de débattre avec les acteurs locaux.

Ces deux temps sont ouverts à tous.

L'ORIV va accueillir, à compter du 17 mars et jusqu'au 19 septembre, Léonard SCHAUSS, qui assurera la fonction de chargée de mission politique de la ville en Lorraine, pendant la durée du congé maternité de Laetitia ROCHER.

■ ACTUALITES

Dossier ressources “Observation et utilisation des données statistiques”

Les questions d'observation constituent un enjeu pour mieux appréhender les évolutions des territoires comme des publics. Suite à des demandes récurrentes de la part d'acteurs locaux l'ORIV a produit un dossier ressources sur la méthodologie de l'observation et l'utilisation des données statistiques. Ce document vise à porter à connaissance la méthodologie de l'observation et du diagnostic, dans un document synthétique et accessible. Il traite à la fois des enjeux globaux de l'observation, mais aussi de son application dans le cadre de la politique de la ville, de l'intégration des populations immigrées et de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Ce document fournit des conseils méthodologiques et liste les limites et principaux écueils à éviter ou à prendre en compte.

>>> Cet outil complète le Guide de l'Observation Sociale Territorialisée, créé par l'ORIV en 2008 :

www.oriv-alsace.org/documents/guide-de-lob-servation-sociale-territorialisee/

■ RETOUR SUR...

Journée d'échanges “PNRU, 10 ans de transformation urbaine. Quelles perspectives pour les territoires ?”

L'ORIV a organisé une journée d'échanges en partenariat avec le Comité d'Évaluation et de Suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine le 28 janvier dernier. Cette journée visait à

L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE

mesurer et à débattre des premiers effets de la rénovation urbaine. En effet, le CES de l'ANRU avait commandité des études portant sur la mobilité, le peuplement, la banalisation urbaine et enfin, sur le regard que portent les habitants sur les transformations de leur quartier.

L'ensemble des interventions présentant ces travaux a amené la centaine de participants à renouveler leur perception de ces territoires d'intervention et des habitants qui y résident. Le croisement entre ces quatre travaux prône une approche plus intégrée, alliant les dimensions urbaines, architecturales et urbanistiques aux modes de vie et aux usages ; et tenant compte également de chacun des contextes socio-urbains.

>>> Synthèse de la journée disponible prochainement sur le site de l'ORIV.

Atelier des Professionnels de la Ville “Les conditions de vie dans les territoires prioritaires de la politique de la ville – Rapport ONZUS 2013”

Lors du dernier Atelier des Professionnels de la Ville qui s'est tenu le 18 février, Valérie Darriau et Marylène Henry du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes ont présenté les résultats du dernier rapport de l'ONZUS (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles). Ces données statistiques montrent que la situation des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) s'est globalement détériorée par rapport au reste du territoire, même si des disparités fortes sont à souligner entre les territoires en ZUS.

Cet atelier a également été l'occasion d'échanger sur la situation des grandes agglomérations alsaciennes, à partir des travaux menés par Benjamin Soulet (Communauté Urbaine de Strasbourg) et Sébastien Dassonville (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne). Ces travaux invitent à appréhender différemment les formes de précarité, à la fois dans l'espace (géographie évolutive de la pauvreté) et dans le temps.

Ils mettent également en lumière les disparités fortes entre les communes au sein d'une même agglomération et interrogent la gestion et le pilotage intercommunal de la politique de la ville.

>>> Synthèse de la journée disponible prochainement sur le site de l'ORIV.

ZOOM

Face au racisme :
définir, connaître, agir...



février 2014

n° 90

Bulletin d'information
de l'Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville

ZOOM >

Face au racisme : définir, connaître, agir...

De manière régulière, de nombreux rapports, nationaux et internationaux, rendent compte de l'évolution du racisme dans la société française et de sa prise en charge par les politiques publiques.

Depuis 1990, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme¹ rend un rapport annuel sur l'état des lieux du racisme en France et des politiques mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène. De même, des instances internationales, telles que l'ECRI (Commission Européenne contre le racisme ou l'intolérance) ou le CERD (Committee on the Elimination of Racial Discrimination) publient des rapports réguliers sur la manière dont ce phénomène évolue en France et dont les autorités françaises y font face. Ils combinent généralement analyse quantitative et qualitative et s'appuient sur les observations des différents acteurs sociaux en première ligne pour lutter contre ces phénomènes (police, gendarmerie, justice, acteurs de la société civile, associations spécialisées...).

Ils s'avèrent être des outils d'analyse précieux pour mettre en perspective les mutations de la société française face à ce phénomène et les évolutions de l'action publique. De manière régulière, ils attirent l'attention sur la résurgence des manifestations de racisme, alimentée par l'actualité. Ainsi, l'année 2013 restera marquée par les attaques racistes à l'encontre de la Ministre de la Justice ou encore "l'affaire Dieudonné"... Autant d'événements qui font écho aux observations de la CNCDH : *"marquée par des difficultés du vivre ensemble, en proie à une crise identitaire, la société française serait plus perméable aux phénomènes d'intolérance et de racisme"*².

Mais de quoi parle-t-on quand on parle de racisme aujourd'hui ? Quelles en sont les manifestations concrètes ? Quelles sont les actions mises en œuvre ?

■ DU "RACISME BIOLOGIQUE INÉGALITAIRE" AUX « DOCTRINES DIFFÉRENTIALISTES ET ESSENTIALISTES »...

Classiquement, le mot "racisme" désigne une théorie qui affirme l'existence de "races" et qui s'accompagne d'une hiérarchisation

considérant la supériorité d'une race sur une autre. Mais ce "racisme biologique inégalitaire" est très minoritaire aujourd'hui. Les apports de la science et l'apparition de la génétique ont prouvé l'homogénéité de "l'espèce humaine". Associés aux nombreux travaux sociologiques, historiques, psychosociologiques, l'ensemble de cette connaissance a montré que le concept de "race" est une construction sociale, et non une réalité biologique. Pour autant *"il ne suffit pas de démontrer par la science que les races n'existent pas pour empêcher les manifestations de racisme"*.

Actuellement, pour de nombreux chercheurs, le racisme prend la forme de doctrines culturalistes ou ethno-différentialistes qui essentialisent la différence culturelle, ethnique, religieuse. Le terme de racisme désignerait *"tout mécanisme essentialisant les différences entre groupes majoritaires et minoritaires présents dans une société en insistant sur l'idée que ces différences culturelles, ethniques, religieuses, nationales sont irréductibles"*³.

*"La thèse du déterminisme biologique ou génétique de l'inégalité des races s'est muée en un racisme identitaire – différentialiste fondé sur le principe d'incommensurabilité radicale des formes culturelles différentes. L'évidence absolue des différences culturelles et/ou ethniques est utilisée pour remplacer la biologisation par la culturalisation des différences et légitimer ainsi une forme radicale d'hétérophilie"*⁴.

Au-delà de cette évolution du sens, le mécanisme général de l'attitude raciste reste l'expression d'un rapport de domination. Il vise la dominance et l'exclusion de l'Autre et s'appuie, selon Albert Memmi⁵, sur l'articulation de trois éléments :

- la mise en évidence des différences ou la catégorisation,
- la valorisation de ces différences ou la hiérarchisation,
- l'utilisation et l'instrumentalisation de cette différence contre autrui, donc un traitement discriminatoire ou une violence.

■ LE RACISME ET SES MANIFESTATIONS : UN PHÉNOMÈNE MULTIFORME

D'UNE CLASSIFICATION GÉNÉRALE...

Les nombreux travaux (historiques, sociologiques...) montrent que le racisme est *"un phénomène au caractère pluridimensionnel"*⁶, qui peut s'exprimer via un "racisme ordinaire" alimenté par les préjugés sur l'Autre, une idéologie, voire une doctrine, ou encore par une politique et/ou des pratiques institutionnalisées. Les doctrines racistes ont justifié la colonisation, les politiques ségrégationnistes mises en œuvre par certains Etats jusqu'aux horreurs des génocides et du nazisme.

Pierre-André Taguieff, propose la classification suivante :

- le *"racisme préjugé"* qui se *"manifeste par les attitudes, c'est-à-dire les opinions croyances préjugés stéréotypes, et par divers modes de stigmatisation (injures, insultes, appels à la haine, menaces...)"*,

- le "racisme comportement", qui se traduit par "des conduites ou pratiques sociales qui vont de l'évitement à la discrimination et à la persécution, liés ou non à des mobilisations de masse",
- le "racisme institution" qui regroupe "tous les fonctionnements institutionnels de type exclusionnaire, ségrégatif, discriminatoire" tel que le système esclavagiste, le système ségrégationniste américain "Separate but Equal", ou encore l'apartheid sud-africain,
- le "racisme idéologie" qui vise "les discours idéologiques c'est-à-dire les grands récits à visée interprétative ou explicative liés ou non à des programmes politiques".

...A SES MANIFESTATIONS CONCRÈTES EN FRANCE

A côté de cette classification générale, différents rapports font un état des lieux du racisme en France. Propos, démonstrations injurieuses, violences, coups et blessures, graffitis, incendies, dégradations de biens, profanations de sépultures, courriers... sont autant de manifestations concrètes du racisme, pouvant avoir lieu dans tous les domaines de la vie quotidienne (sport, école, rapport de voisinage, relations de travail...).

Les rapports de police et de gendarmerie, qui comptabilisent les infractions à caractère raciste et antisémite, les répartissent en deux catégories :

- les "actions" qui recensent les actions violentes contre les personnes et les atteintes fortes aux biens telles que les homicides et tentatives d'homicides, attentats et tentatives, coups et blessures, incendies, dégradations ;
- les "menaces" qui regroupent les propos et les gestes menaçants, les démonstrations injurieuses, les inscriptions et les graffitis, les tracts, les courriers.

Le rapport de la CNCDH, pour 2012, faisait état de 1539 actes à caractère raciste, antisémite et xénophobe, ce qui représentait une hausse de 23% par rapport à l'année 2011⁷.

■ LE RACISME SUR INTERNET : UNE PRÉOCCUPATION PARTICULIÈRE

Internet a bouleversé les modes de vie et l'économie traditionnelle de l'information. Il "nécessite peu de moyens et assure une très grande liberté d'expression ; il est ainsi devenu le champ de bataille du racisme le plus radical. Simplifiant à l'extrême la diffusion du matériel de propagande, la "toile" permet l'avènement de sociabilités militantes ainsi que des rapprochements idéologiques.(...) En ce début de 21ème siècle, Internet véhicule un racisme sans garde fous ni frontières"⁸. Il contribue à la banalisation de l'expression et du discours raciste, car l'anonymat relatif dont bénéficient les internautes et le sentiment d'impunité conduisent à l'utiliser pour donner libre cours à l'expression des préjugés les plus violents. Pour autant, "il n'existe pas une uniformité dans le discours raciste qui s'exprime sur internet. Il convient d'opérer une distinction très nette entre la mise en ligne de contenus politisés, construits, correspondant à une

véritable propagande élaborée par des groupuscules plus ou moins hiérarchisés parfois localisés à l'étranger, d'une part, et les expressions d'un racisme plus "ordinaire", oeuvre d'internautes se sentant légitimés dans leur discours par le relatif anonymat d'internet, d'autre part." "Il est primordial de ne pas chercher à lutter contre le racisme comme un tout, mais de comprendre chacune de ses composantes afin d'élaborer une réponse adaptée à la diversité des situations"⁹.

Mais "ce dernier né des médias offre [également] un bon aperçu des rapports complexes qu'entretiennent racisme et médias" dans les sociétés démocratiques. Car c'est, au nom de la liberté d'expression, que sont diffusés de nombreux messages qui heurtent, choquent et inquiètent. Certains tomberont sous le coup de la loi pénale française qui réprime ces propos¹⁰. Mais lutter contre ce phénomène demande des outils particuliers. Ainsi des contenus partagés sur un réseau social comme Twitter, par exemple, ne dépendent pas du droit français.

Depuis 2009, le système PHAROS¹¹ (plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements) a pour fonction de recueillir et de traiter les signalements émis par le public et les fournisseurs d'accès sur les contenus illicites sur Internet. En 2013, 12% des signalements portent ainsi sur des actes ou propos racistes ou incitant à la violence (56% concernant des escroqueries, 10% des contenus pédopornographiques).

suite au dos...

¹ <http://www.cncdh.fr/>

² Dossier de presse - Parution du rapport 2012 de la CNCDH, page 10.

www.cncdh.fr/sites/default/files/dossier_de_presse_cncdh_racisme_2012.pdf

³ BENBASSA Esther, Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations, Larousse, 2010, page 569.

⁴ TAGUIEFF Pierre-André, Dictionnaire historique et critique du racisme, PUF, 2013

⁵ Albert Memmi, L'homme dominé, Paris, Gallimard, 1968

⁶ Pierre-André Taguieff, La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles, Paris, La découverte, 1988.

⁷ CNCDH, La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie - Année 2012, page 101.

http://www.cncdh.fr/sites/default/files/cncdh_racisme_2012_basse_def.pdf

⁸ Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations p. 468

⁹ FALQUE-PIERROTIN Isabelle, Lutter contre le racisme sur internet. Rapport au premier ministre, 2010, page 5.

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/104000035/0000.pdf

¹⁰ Pour avoir un aperçu de la loi dans ce domaine, consultez le document produit par la France pour l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) : <http://www.osce.org/fr/jodhr/105564>,

¹¹ PHAROS est exploité par l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication en charge de lutter contre les infractions générés par l'usage des technologies de l'information et de la communication. Il est composé de gendarmes et policiers, chargés d'analyser les contenus illicites du Net et de coordonner leurs enquêtes avec les services compétents.

ZOOM

■ QUELQUES PISTES D' ACTIONS VISANT À LUTTER CONTRE LE RACISME

La lutte contre le racisme est donc une entreprise complexe qui demande vigilance, obstination et détermination.

Elle s'organise généralement autour de trois grands axes :

- Eduquer, sensibiliser et former, notamment les jeunes générations,
- Sanctionner les auteurs par la mobilisation du droit et accompagner les victimes,
- Mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses qui mobilisent l'ensemble des acteurs publics et de la société civile.

Ainsi, le gouvernement a adopté le 26 février 2013, un programme d'action complémentaire au plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme 2012-2014 qui, au côté du volet répressif, établit plusieurs programmes d'éducation et de sensibilisation. Le principal objectif de ce programme est de s'attaquer aux stéréotypes et à la formation des préjugés. Un délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA), Régis Guyot, est chargé du suivi de la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions et de la coordination des différents ministères concernés qui se réunissent dans le cadre du Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (CILRA)¹².

Mais tous ces moyens ne font pas, pour l'heure, disparaître le racisme et les différentes formes de rejet de l'Autre... Cette célèbre formule d'Albert Einstein le rappelle : "il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé", qui est l'une des formes par lesquels s'exprime le racisme, notamment ordinaire.

Cependant l'action quotidienne et partagée par de multiples acteurs, contre toutes les formes de rejet et l'expérience du vivre ensemble dans une logique d'égalité sont autant de combats nécessaires pour limiter les effets du racisme dans la société et lutter contre sa banalisation sous toutes ses formes (xénophobie, antisémitisme, homophobie...).

¹² <http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Organisation/Delegue-Interministeriel-a-la-Lutte-contre-le-Racisme-et-l-Antisemitisme>.

■ QUELQUES RAPPORTS

Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), **Observations finales du CERD, France, 27 août 2010**, CERD/C/FRA/CO/17-19

www2.ohchr.org/english/bodies/cerd/docs/CERD.C.FRA.Q.17-19_fr.doc

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), **Conclusions de l'ECRI sur la mise en œuvre des recommandations faisant l'objet d'un suivi intermédiaire adressées à la France**, Adoptées le 20 mars 2013, Conseil de l'Europe <http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/France/FRA-IFU-IV-2013-022-FRE.pdf>

ECRI, **Rapport de l'ECRI sur la France (quatrième cycle de monitoring)**, Adopté le 29 avril 2010, Conseil de l'Europe <http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/France/FRA-CbC-IV-2010-016-FRE.pdf>

Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), **La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie - Année 2012** http://www.cncdh.fr/sites/default/files/cncdh_racisme_2012_basse_def.pdf

Le Défenseur des Droits, **Rapport annuel d'activité 2012. Annexe III Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité**, 37 p. http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/raa-2012-annexe-3_discriminations.pdf

FALQUE-PIERROTIN Isabelle, **Lutter contre le racisme sur internet. Rapport au premier ministre**, 2010, page 5. http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/104000035/0000.pdf

Ministère de l'Intérieur, **Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme 2012-2014**, 15 février 2012, 138 p. www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Organisation/Delegue-Interministeriel-a-la-Lutte-contre-le-Racisme-et-l-Antisemitisme/Plan-national-d-action-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-2012-2014

Directrice de publication : Murielle Maffessoli
Rédaction du zoom : Gaëlle Donnard
Rédaction : Équipe de l'ORIV
Suivi et contact : Diane Hässig



Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

1, rue de la Course / 67000 Strasbourg
tél. : 03 88 14 35 89 / fax : 03 88 21 98 31
mél. : contact@oriv.fr / www.oriv-alsace.org